

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Personnes rejoignables	13		Hommes		Femmes
Nombre de répondants	5	38,5 %	1 (20 %)		4 (80 %)

Note : les pourcentages ne sont pas affichés pour les questions ayant 5 répondants ou moins.

Situation des diplômés à la 1^{re} semaine d'avril 2005 et 2006

	Avril 2005		Avril 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Sur le marché du travail	5		5	
Aux études	0		0	
Inactifs professionnellement	0		0	
Nombre total	5		5	

Situation des diplômés sur le marché du travail à la 1^{re} semaine d'avril 2005 et 2006

	Avril 2005		Avril 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
En EMPLOI	5		5	
Ayant un emploi à temps plein	5		4	
Ayant un emploi à temps partiel	0		1	
Ayant plusieurs emplois à temps partiel	0		0	
Au CHÔMAGE	0		0	
Nombre total	5		5	
 En emploi et poursuivant des études	 0/5		 0/5	

Commentaires

Étant donné le nombre restreint de répondants (5) du bac en enseignement de l'anglais, langue seconde, aucune conclusion fiable ne peut être tirée des données relatives à leur insertion professionnelle.

Mentionnons, tout de même, qu'ils travaillent tous, que ces emplois correspondent à la formation reçue et que deux répondants sur cinq ont décroché leur emploi avant même la fin de leurs études. Par contre, les emplois contractuels et précaires qui sont généralement le lot des diplômés du baccalauréat en enseignement au début de leur carrière sont, ici aussi, en plus grande nombre (trois postes sur cinq sont temporaires).

Soulignons également que deux répondants sur cinq avaient plus de trente ans et qu'ils prennent connaissance de leur premier emploi par le biais de stage (2/5) et de visites, lettres et téléphones aux employeurs (3/5).

Note : échantillon restreint.



ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Description des emplois

Enseignant de l'anglais, langue seconde au secondaire

- Préparation de cours et de matériel pédagogique.
- Enseignement de l'anglais (une personne enseigne aussi en cheminement particulier).
- Gestion de classe et discipline.
- Évaluation des apprentissages.
- Correction de travaux et d'examens.
- Activités parascolaires.
- Participation à divers comités et aux réunions administratives.
- L'un d'eux travaille à temps partiel.

- Commission scolaire (4)

Enseignant suppléant au secondaire

- Remplacement sur appel de l'enseignant régulier pendant des périodes variant d'une journée à quelques jours ou semaines.
- Enseignement de l'anglais.
- Correction de travaux et d'examens.

- Commission scolaire